



Collège Simone Veil

989 Route de l'Arbresle
69380 CHATILLON D'AZERGUES

Tel : 04.72.54.83.80

Email : 0693975w@ac-lyon.fr

ENT : <https://simoneveil-chatillon.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

 **ACADÉMIE
DE LYON**

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

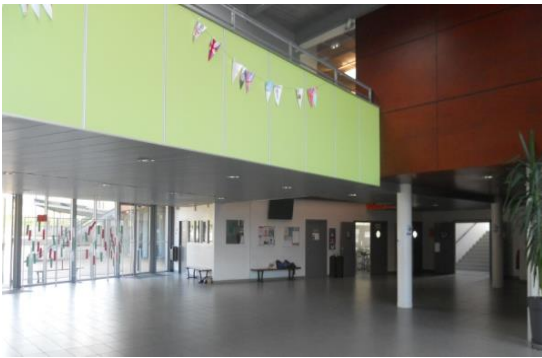
*Liberté
Égalité
Fraternité*



PORTES OUVERTES

Vendredi 24 avril 2026

16h45 - 19h00



Hall et Vie scolaire



Salle d'Etudes



Salle de Restauration



Centre de Documentation et d'Information



Salle Culturelle



Salle de Cours



Salle de Technologie



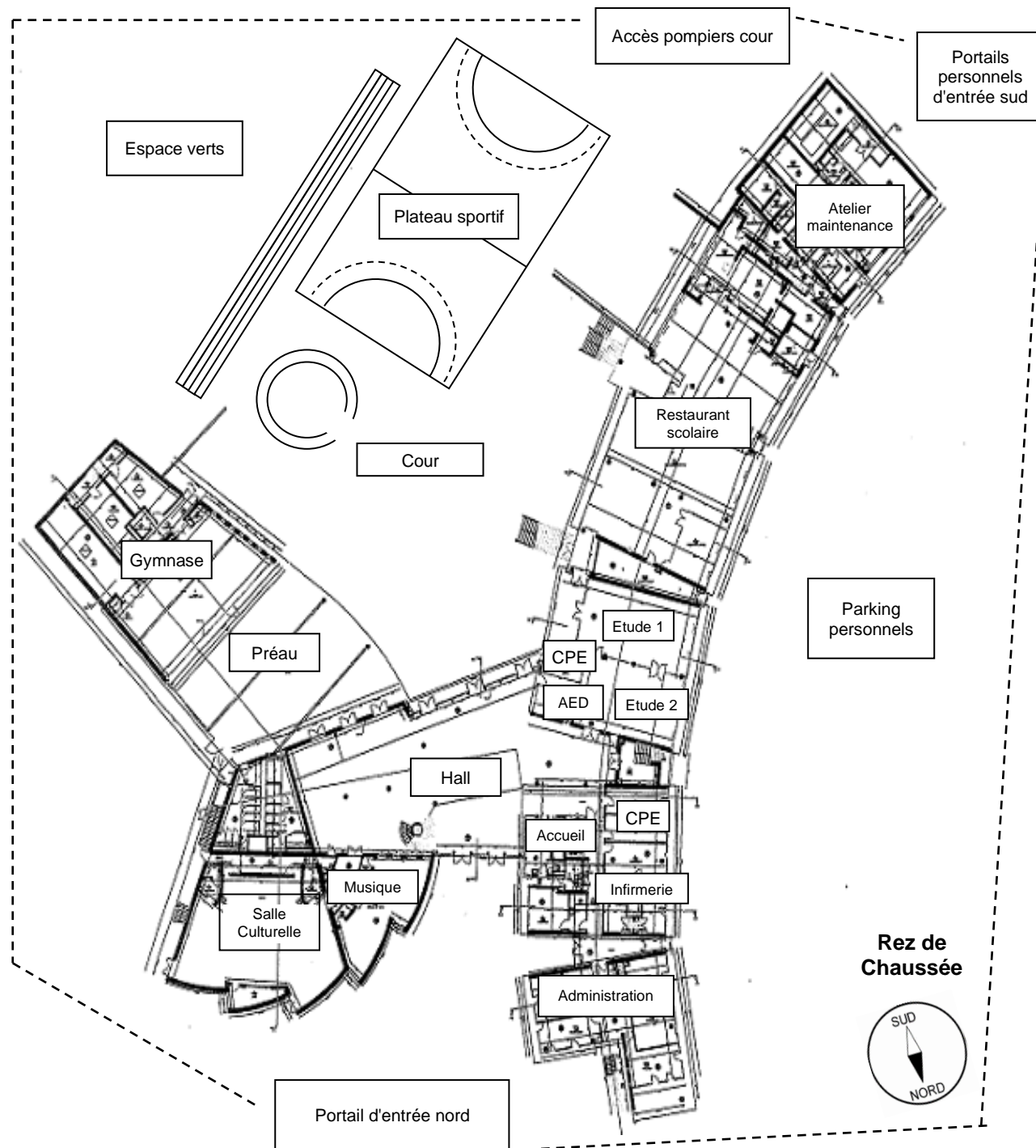
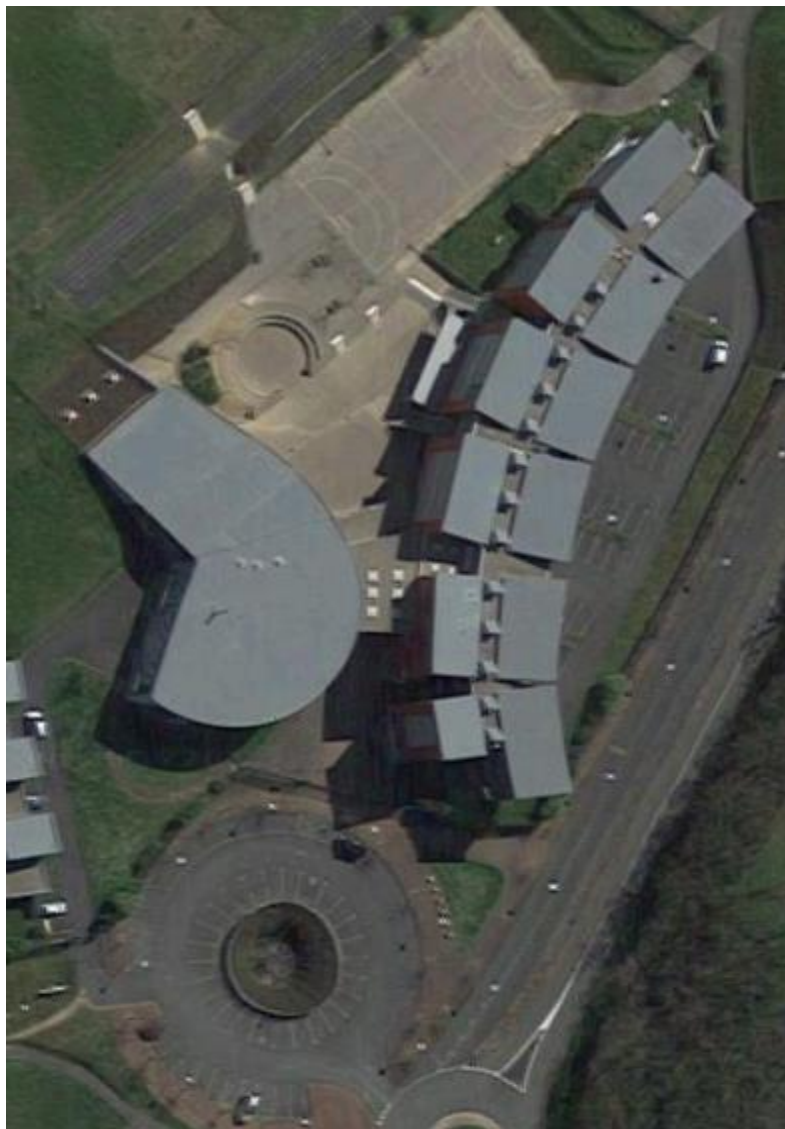
Salle d'Arts Plastiques

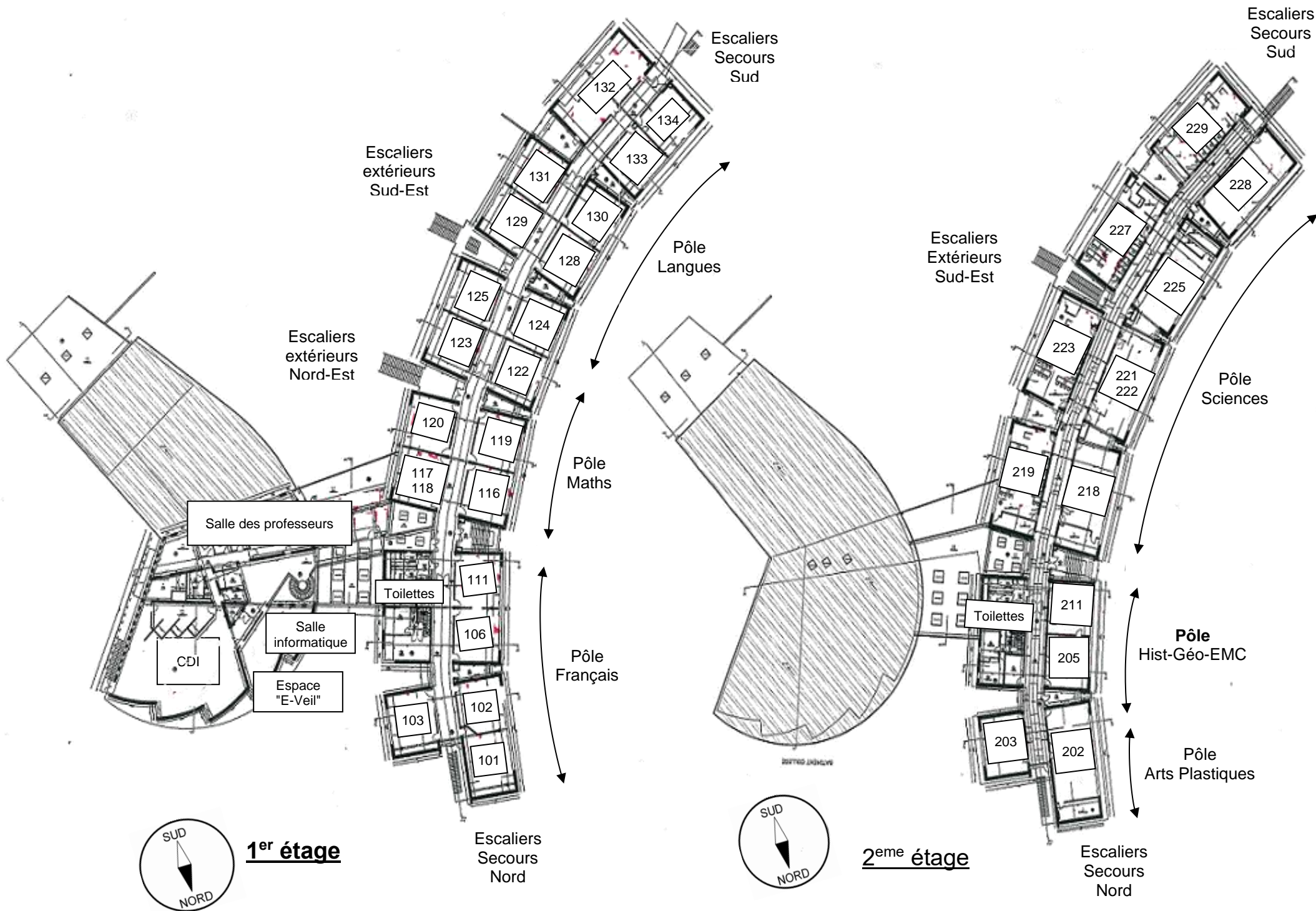


Salle de Musique

Plan de situation – Plan de masse

- Etablissement ouvert en 2004 puis agrandi en 2009
- Propriété du Conseil Départemental du Rhône
- Inauguration le 16 janvier 2006 en présence de Mme Simone VEIL





Organisation, logistique

Descriptifs	Lieu
Français - Latin	Salle 103 Salle 111
Histoire-Géographie	Salle 203
Anglais	Salle 133 Salle 134
Italien	Salle 130
Espagnol	Salle 124
Allemand	Salle 131
Maths	Salle 119 Salle informatique
Sciences de la Vie et de la Terre	Salle 219
Sciences-Physiques	Salle 229
Technologie	Salle 228
EPS - Association sportive Section Sportive Basket	Gymnase
Arts Plastiques	Salle 202

Descriptifs	Lieu
Education Musicale	Salle musique
Centre Documentation et d'Information	CDI
ULIS : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire	Salle 118
Vie scolaire	Salles étude 1 et 2 Bureaux CPE et AED
Infirmierie	Cabinet infirmierie
Atelier estime de soi "E-Veil"	Espace "E-Veil"
Atelier environnement / Eco-délégués	Hall
Association des parents d'élèves (à confirmer)	Hall
Transports scolaires (à confirmer)	Hall
CAP Générations (à confirmer)	Hall
Société de restauration	Restaurant scolaire
Direction / Intendance / Secrétariats	Administration

Qui fait quoi au Collège ?

Les élèves

Un collégien se met dans les meilleures dispositions afin de pouvoir bénéficier de la transmission des savoirs et de l'éducation que lui offre le Collège. Il dispose pour cela de droits mais doit aussi respecter des obligations. Ces droits et obligations contribuent à le préparer à ses responsabilités de citoyen. Leurs modalités d'exercices sont précisées par le règlement intérieur de l'établissement scolaire qui est inséré dans le carnet de correspondance.

Les enseignants

- Les enseignants sont spécialistes d'une discipline particulière dans laquelle ils transmettent un savoir et des méthodes d'apprentissage.

Ils sont responsables de l'ensemble des activités scolaires des élèves, travaillent au sein d'équipes pédagogiques constituées des enseignants ayant en charge les mêmes classes ou groupes d'élèves ou exerçant dans le même champ disciplinaire.

Les enseignants apportent ainsi une aide au travail personnel des élèves, procèdent à leur évaluation et en assurent le suivi. La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale.

Ils conseillent les élèves dans le choix de leur projet d'orientation en collaboration avec les personnels d'éducation et d'orientation.

Ils sont recrutés par concours externes ou internes (Agrégation ou CAPES) ou par la Direction Académique (Vacations)

Les personnels d'éducation

- Les conseillers principaux d'éducation (CPE) sont responsables de l'organisation de l'éducation et de la vie scolaire des élèves (hors des temps de cours). Comme les enseignants, ils sont recrutés au niveau master par concours externe et interne. Ils sont associés à l'équipe de direction du collège.

- Les assistants d'éducation assistent l'équipe éducative, notamment pour l'encadrement et la surveillance des élèves.

- Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine dont la mission est de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap.

La direction, l'administration, les autorités

- Le chef d'établissement dirige l'établissement et préside le conseil d'administration. Il est à la fois l'exécutif de l'établissement et le représentant de l'État. Il exécute le budget et rend compte de sa gestion devant le conseil d'administration. Il veille au bon déroulement des enseignements, de l'orientation et du contrôle de connaissances des élèves. Le Chef d'Etablissement appelé Principal est encadré par deux adjoints, un adjoint pédagogique (Principal Adjoint) et un adjoint gestionnaire (Secrétaire générale). Les chefs d'établissement et adjoints sont recrutés sur concours après cinq années d'exercice dans la fonction publique.

Le Chef d'Etablissement est en lien avec deux autorités : Les autorités académiques (Rectorat – Recteur / Inspection académique – Inspecteurs) pour la partie pédagogique et le Conseil Départemental (Elus – Responsables territoriaux) pour la partie matérielle des bâtiments.

- Le Principal Adjoint est un personnel de Direction dont les missions s'exercent principalement dans les domaines administratifs, pédagogiques et éducatifs.

- Le Secrétaire général-Gestionnaire exerce principalement des missions de gestion administrative, matérielle, financière et d'encadrement des personnels territoriaux. Il peut aussi être l'agent comptable de l'établissement chargé de la comptabilité générale ; il assure entre autres, du paiement des dépenses sous couvert du Chef d'Etablissement.

- Les secrétaires administratives de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur sont les collaborateurs proches du Chef d'Etablissement et de ses adjoints et assurent le fonctionnement administratif du Collège.

- Dans les Collèges, les personnels techniques territoriaux, ouvriers, de service dépendent du Conseil Départemental. Ils ont en charge l'entretien et le fonctionnement de l'ensemble des infrastructures.

- Les infirmier(e)s de l'Éducation nationale sont affecté(e)s dans un Collège mais couvrent aussi les écoles primaires du secteur. Ils ont pour mission de mettre en œuvre la politique de santé en faveur de tous les élèves scolarisés. Les infirmiers de l'Éducation nationale sont titulaires d'un diplôme d'État d'infirmier et ils ont réussi un concours spécifique pour exercer dans l'Éducation nationale.

- Les médecins de l'Éducation nationale sont chargés des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé menées auprès de l'ensemble des élèves, que ce soit dans les écoles, les collèges ou les lycées. Ils sont titulaires des qualifications et diplômes conférant le droit à l'exercice de la médecine en France et ils ont réussi un concours spécifique pour exercer dans l'Éducation nationale.

- Les psychologues de l'Éducation nationale agissent en faveur du bien-être psychologique des élèves, de leur socialisation, du développement de l'intérêt et de la motivation scolaire. Ils participent à la prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires et facilitent l'acquisition des apprentissages.

- Les assistant(e)s de service social aident les élèves à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, que le problème soit scolaire ou non. Ils interviennent dans les établissements auprès des élèves et de leurs familles.

Encadrement et structure en 2025-2026 : ≈ 100 adultes

Equipe administrative	Equipe Vie Scolaire	Equipe pédagogique	
Principal : M. PLANUS Principale Adjointe : Mme DECHAVANNE Secrétaire générale - Gestionnaire : Mme OUDIN Secrétariat Direction : Mme FOURNIER Secrétariat Gestion : Mme HELJAK	Conseilleres Principales d'Education - CPE Mme MATRAY - Mme NICOLET 7 Assistants d'Education AED (Surveillants)	Professeurs : Français (7), Hist-Géo (5), SVT (2), Anglais (5), Allemand (1), Italien (1), EPS (5), Maths (6), Espagnol (2), Physique (2), Technologie (2), Education musicale (2), Arts Plastiques (2), CDI (1), ULIS (1), Accompagnants d'élèves en situation de handicap AESH (11)	
Equipe médico-sociale	Equipe technique d'agents	Equipe restauration	Elèves
Infirmière : Mme GLENARD Médecin scolaire : Mme BRUN Assistance sociale : Mme DROT Psychologue : Mme GOUBILLEAU	Accueil (1) Maintenance (1) Entretien (4)	Société privée "1001 Repas" M. MAROUANI	724 élèves sur 25 classes : 7 x 6°, 6 x 5°, 6 x 4°, 6 x 3° Dispositif ULIS troubles cognitifs (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) – 13 élèves

Horaires d'ouverture

- Emploi du temps élèves : 8h00 - 16h30 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) / 8h00-12h00 (mercredi)
- Ouverture Collège, Accueil, Standard téléphonique : 7h30 - 17h00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) / 7h30-12h30 (mercredi)

Matières en 6°

- Français
- Maths
- Histoire –Géographie
- Anglais ou Bilangue Anglais /Italien
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences Physiques
- Arts Plastiques
- Education musicale
- EPS

Compléments

- Vie de classe avec le Professeur Principal : gestion de classe, informations, échanges
- Etudes dirigées AED, Dispositif "Devoirs faits"
- Ateliers périscolaires : Environnement/Eco-délégués, jeux société, journées spécifiques du CVC, association sportive, chorale
- Section sportive basket
- Groupes de paroles, gestion des émotions "E-VEIL, bien dans tes baskets"
- Prévention santé sur les addictions, lutte contre le harcèlement, dangers des écrans

Partenaires extérieurs

- Association des parents d'élèves du collège Simone VEIL – Association CAP Générations – Mairies des écoles primaires du secteur – TCL – "1001 repas"



Théâtre Français 6°, 5°, 4° et 3°



Séjour Londres 3°



Developpement durable
Echange Brême 4°



Atelier Biodiversité



Atelier Couture



STOP au harcèlement !
Lutte contre le harcèlement



Handi'chiens - CVC



Planétarium 6°
Physique-Chimie



Fête du printemps - CVC



Défi lecture 6°
Français



Olympiades de Maths 4°



Journée Halloween - CVC



Développement durable
6°, 5°, 4° et 3°



Musée Paul Dini
Arts Plastiques



Ferme pédagogique 6°



Arts Plastiques 5°



Echange 4° Italie - Milan



Stages entreprises 3°



Prévention Dangers
du numérique 6° - 5°



EPS Association Sportive
Section sportive Basket



Atelier Estime de soi



Eco-délégués



Journée d'intégration 6°



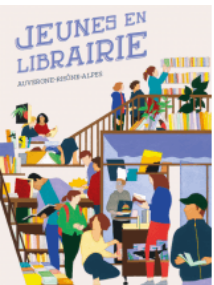
Université Claude Bernard
Lyon 1
Atelier paléontologie 3°



Chorale du collège



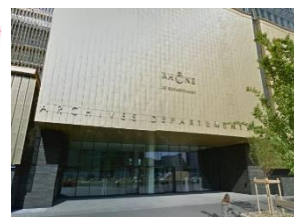
Séjour Grèce - Latin 5° et 4°



Jeunes en librairie 3°



Danse 6° - EPS



Pass mémoire 3° - Hist-Géo



Echange Hessel
Allemagne



Atelier jeux de société - CVC



Rallye Maths 3°



Journée de Noël - CVC